

St Denis en Val, le 8 novembre 2021

[REDACTED]
[REDACTED]
45560 ST DENIS EN VAL
[REDACTED]
[REDACTED]

A

M. le Président de la commission d'enquête
Plan Local d'Urbanisme Métropolitain
Orléans métropole
Espace Saint Marc
5, place du 6 juin 1944
45000 ORLÉANS

Arrivé le

12 NOV. 2021

Mairie de St Denis en Val

Objet : Enquête publique du PLUM
de la métropole orléanaise du mardi 28/09 au vendredi 12/11/2021
Demande de reclassement de parcelles rue Dinetard à Saint Denis en Val.

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Par mandat reçu de M. [REDACTED] son frère et [REDACTED] sa sœur ; je suis
habilité à représenter l'indivision des parcelles ci-après mentionnées.

A la lecture des documents mis à la disposition du public, dans le cadre de l'enquête citée en objet, je
formule deux requêtes :

La première : Je constate que les parcelles AL 185, 187, 189, 181, 182, 190, 191, 192 et 195 bâties
pour certaines sont classées en zone UR4 avec logements locatifs sociaux.
Je demande que ces parcelles soient reclassées en zone UR4 avec un COS de 30%, comme c'est le cas
pour les parcelles limitrophes AN 466, 373 et 289.

La seconde : Je demande que les parcelles AL 55, 184 et 54 classées en zone A soient reclassées en
zone UR4 avec un COS de 30%, comme c'est le cas pour les parcelles limitrophes AN 466, 373 et 289.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Recevez, Monsieur le Commissaire enquêteur, ma haute considération.

[REDACTED]
[Signature]